

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

OCTOBRE 2022



© Studio Bonnardot

Editorial

À peine sortis de la dernière crise provoquée par la pandémie, nous voici déjà au-devant d'un nouveau défi à relever : surmonter l'éventuelle pénurie d'énergie qui s'annonce pour cet hiver. Nous devons appréhender cet obstacle avec confiance et esprit positif. Je le concède, c'est facile à dire, mais de perdre le moral ne nous aidera pas. Gardez confiance en vos autorités fédérales, cantonales et communales; elles sauront prendre les mesures qui s'imposeront en cas de venue des scénarios pessimistes. Votre commune a déjà pris les devants, discrètement mais efficacement. Cela fait en effet des années que Vétroz est pionnière dans le changement de l'éclairage public. Depuis 10 ans, nous remplaçons, régulièrement, les luminaires de toutes nos rues. Actuellement, il ne reste pratiquement plus d'ampoules d'ancienne génération gourmande en électricité. Mieux, nous équipons systématiquement les lampadaires de luminaires dynamiques lors de changement. Ces éclairages ne s'allument complètement que lors de passages de piétons ou de véhicules, avec à la clé, de grandes économies d'énergie.

Nous venons de boucler la 1^{ère} édition d'**énergie-vétroz**, salon de la transition énergétique, avec un grand succès médiatique et populaire. Les conférences de grande qualité ont su captiver les auditeurs et les animations de l'EPFL et de la HES ont comblé le nombreux public. Ce festival est l'une des actions phares du programme de législature 2021-2024 du Conseil municipal. Ce succès fut possible grâce à tous les partenaires, sponsors et bénévoles, que je remercie chaleureusement par ces lignes.

Le mois d'octobre est généralement celui de la transmission du budget au Conseil général. Le bien-être des Vétrozains étant une priorité pour le

Conseil municipal, c'est avec confiance et responsabilité que nous entreprenons de grands investissements depuis quelques années, comme vous pouvez entre autres le constater en parcourant nos rues. Concernant les services de l'administration, nous avons mandaté un audit externe durant l'été afin de toujours nous améliorer, en efficacité et en compétences. Les résultats de cet audit seront communiqués au Conseil général lors de la session de décembre.

Restons positifs et heureux de vivre à Vétroz, une commune qui ose !

Olivier Cottagnoud,
président



DANS CE NUMÉRO

Jubilaire	2
Fête des 20 ans des structures de l'enfance	2
40 ans de la bibliothèque	3
Fête patronale de la Madeleine	4
8 nouveaux terrains potagers à Vétroz	5
A la crèche	6-7
Nouvelles du personnel communal	8
Extrait des décisions du Conseil municipal	9
Sécheresse estivale	10
Mobilité	11

Jubilaire

Le 19 septembre passé, Madame **Rose-Marie Cottagnoud** a fêté son 90ème anniversaire en compagnie de ses enfants et du président de la commune qui lui a apporté les vœux de la municipalité.



Fête des 20 ans des structures de l'enfance

Les structures de l'enfance de Vétroz ont célébré leurs 20 ans, le samedi 27 août. Le personnel a accueilli les familles en organisant divers jeux, animations et activités, comme le chamboule-tout, la course au sac, les échasses, les bacs sensoriels, le maquillage, etc. Parmi les animations, Christine Métrailler nous a fait voyager à travers ses merveilleux contes. Les enfants de la chorale de Vétroz ont chanté et réalisé une chorégraphie. Cinq membres de l'équipe éducative ont créé et animé un spectacle de marionnettes.

En souhaitant encore de belles années aux structures de l'enfance, toute l'équipe éducative transmet ses vœux à la jeunesse pour une belle année scolaire 2022-2023 et se réjouit d'accueillir petits et grands.

Le personnel des structures de l'enfance



40 ans de la bibliothèque

Voilà le programme de la journée des 😊 40 ans de la bibliothèque 😊 ce samedi 8 octobre 2022 :

11h00	Discours officiels
	Inauguration de la terrasse et apéritif offert par la Municipalité de Vétroz
11h30	Ecole de musique de l'Union
12h00	Brisolée sur inscription
13h30	Chœur de chant « Vétroz Voice »
14h00	Gâteau d'anniversaire
14h30	Conteuse dès 4 ans (sans inscription)
15h15	Résultat du concours de dessins « Dessine-moi ta biblio » et remise des prix
15h30	Ecole de musique La Concordiette
16h00	Fin

Depuis peu, la bibliothèque vous accueille dans son nouvel espace, une jolie terrasse appelée « Entre parenthèse ». Prendre le temps de se ressourcer autour d'un café, en bonne compagnie ou seul avec son bouquin, juste un moment... entre parenthèse !

Un distributeur à boissons chaudes est mis à votre disposition et du sirop pour les enfants. La terrasse se veut accessible pour les personnes détentrices du Bibliopass et durant les heures d'ouverture uniquement.

Les ateliers-lecture ont également repris sur la terrasse 😊 avec beaucoup d'enthousiasme de la part de nos jeunes lecteurs et leurs (grands)-parents. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 11 octobre 2022 à 9h30.

Le trio de la biblio
<http://vetroz.biblioovs.ch> - 027.345.37.84



Fête patronale de la Madeleine

Les 3 et 4 septembre derniers, la fête patronale a revécu grâce à la classe 89 et à la commission culturelle qui ont mis sur pied différentes activités. Mais avant la fête, il y a eu la préparation qui a commencé par la mise en place de 30 tonnes de gravillons sur la place des Vignerons: on se demande comment la classe 89 a réussi à convaincre la commune de lui donner une telle autorisation ! Et bien tout simplement en organisant le samedi un tournoi de pétanques en triplette qui a vu s'affronter 32 équipes dès le matin, dans une ambiance de folie. Afin de se restaurer, raclettes et grillades ont été partagées. Toutes les générations confondues ont ensuite dégusté un goûter préparé et servi par de jeunes adultes de la FOVAHM qui ont pu également présenter et vendre les articles produits dans leurs ateliers. Nous avons également inauguré officiellement notre armoire communautaire mise en place fin 2019. En début de soirée, nous avons écouté la



performance du groupe valaisan Meimuna formé de Cyrielle Formaz et Claire Moreau. La soirée s'est ensuite poursuivie jusqu'au petit matin avec DJ-ésus aux platines. Le dimanche, nous avons

accueilli notre nouveau prieur, l'abbé Willy Kenda, lors de la messe patronale qui a été suivie par la procession jusqu'à la place du four où nous avons été reçus par nos deux fanfares. Le pain, préparé par les Officiers du Bon Pain, et le vin d'honneur ont ensuite été partagés avec toute la population. A midi, plus de 100 convives ont pu apprécier le « Gueleton à Madeleine ». Une météo clémence nous a accompagné durant ce week-end de folie.



**Lydia Moix,
Conseillère communale**



Merci à la FOVAHM d'avoir répondu présente après un report de deux ans dû à la COVID19. Un tout grand MERCI à la classe 89 et à mes collègues de la commission culturelle pour le travail phénoménal qu'ils ont accompli afin d'offrir à la population vétrozaine un magnifique week-end de la fête patronale de la Madeleine.

La prochaine saison de la commission culturelle « au cœur de la nuit » fera étape le 28 novembre pour une dégustation de chocolat à la chandelle, puis une petite soirée « nuit des doudous » sera préparée pour nos plus jeunes adeptes le 16 décembre. N'hésitez pas à nous rejoindre.

8 nouveaux terrains potagers à Vétroz



Depuis le début de l'année 2022, un terrain mis à disposition par la bourgeoisie est cultivé par 8 familles de la commune. Situé proche du manège au sud du village, le terrain de 1000m² a été partagé en 8 parcelles au début du printemps. Cette initiative communale a connu un grand succès puisqu'en quelques jours tous les terrains avaient été attribués.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que nous commençons à planter tomates, oignons, haricots, choux-fleurs et bien d'autres. Quelques semaines plus tard, les parcelles étaient entièrement semées et il ne restait plus qu'à travailler la terre, bien arroser et attendre. Malgré un été très sec, les plantes ont pu profiter d'un très bel ensoleillement et de températures très élevées. Les récoltes ont été importantes pour la première année de ce projet, et un bel esprit d'entraide et de convivialité nous unissait. Ce succès laisse présager de belles récoltes pour les années à suivre.

Famille Gauteron



A la crèche

La motricité fine, premier prérequis de l'écriture

Le groupe des Mésanges accueille une vingtaine d'enfants par jour, âgés entre 3 et 5 ans. L'équipe est constituée d'Alexia (éducatrice de l'enfance à 50%), Morgane (éducatrice de l'enfance à 60%), Carmen (auxiliaire), Natascha (auxiliaire), Anne-Marie (éducatrice de l'enfance à 50%), Jessica (assistante socio-éducative à 80%) et Mélanie (apprentie en 3^{ème} année). L'équipe met en place un panel d'activités favorisant les compétences de l'enfant, dont fait partie la motricité fine qui permettra, plus tard, à l'enfant d'écrire.

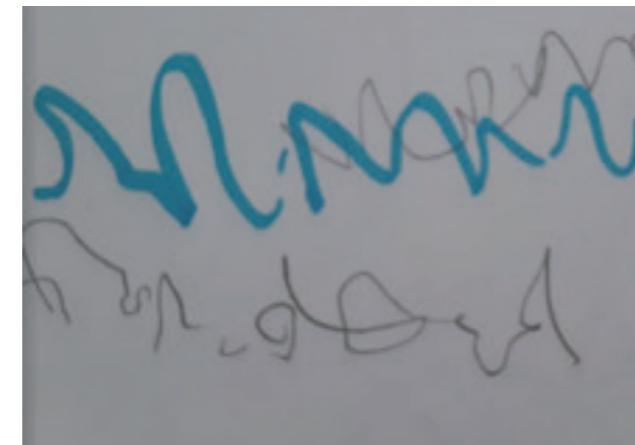
Le développement de l'écriture est un « moment-là » pour l'enfant et le parent qui se produit généralement entre 4 et 6 ans. Mais avant d'y parvenir, l'enfant va tout au long de sa vie se préparer physiquement à cette étape.

L'apprentissage de l'écriture débute dès la naissance. Vous allez me dire qu'un bébé ne peut pas écrire, et c'est vrai. Mais l'écriture est liée au langage. Et le bébé va apprendre le langage dès son plus jeune âge avec les pleurs, les babillos, les premiers mots... Tout cela fait partie intégrante du développement du langage qui se développera encore pendant plusieurs années pour ensuite favoriser l'apprentissage de l'écriture mais également celui de la lecture.

Le développement du geste graphique :

Lorsque votre enfant était dans le groupe des Colibris (18 mois-3 ans), il a pu vous faire découvrir l'art du gribouillage. Le gribouillage est un mouvement impulsif qui est souvent fait sans même que l'enfant regarde la feuille. Puis au fil des mois, des formes se démarquent. Cette étape est la preuve que la coordination œil-main de votre enfant est en développement. Enfin, l'enfant change de groupe et arrive aux Mésanges. A ce moment-là, d'autres opportunités d'apprentissage apparaissent.

Vers 3-4 ans, l'enfant a la maîtrise du langage. Il arrive à expliquer avec les mots justes ses idées, comprendre les mots ainsi que leur sens et les utiliser dans le quotidien. Grâce à la maîtrise du langage, l'enfant commence à ressentir le désir d'écrire. C'est à ce moment-là que des lignes de vaguelettes apparaissent. Cette écriture signifie réellement quelque chose pour l'enfant. Pour lui, il a écrit un mot.



La tenue de l'outil scripteur :

L'enfant tient des objets dans ses mains depuis toujours. Mais à cet âge-là, il s'agit plutôt de découverte. Lorsque l'on parle d'outil scripteur, nous parlons des enfants dès 18 mois qui utilisent leur cuillère pour manger et qui plus tard utiliseront un couteau et une fourchette ou leurs premiers crayons. Tenir ses couverts et couper ses aliments est une étape importante car cela travaille la stabilisation de son épaule, permet à l'enfant de placer correctement sa main sur les couverts et de contrôler sa force. Les crayons, les feutres et les pinceaux utilisés pour dessiner doivent être adaptés à l'âge et au développement de la motricité fine de l'enfant. Dessiner permet à l'enfant de corriger le placement de sa main sur la feuille afin d'être le plus à l'aise possible. Mais à cet âge-là, corriger la façon de tenir le crayon n'est pas nécessaire.

Éviter un apprentissage précoce :

Écrire fait appel à des mécanismes qui prennent du temps à se développer. L'aspect moteur comme expliqué précédemment est un facteur très important. Mais il ne faut pas oublier qu'un processus émotionnel est également en train de se développer. L'enfant prêt physiquement à écrire mais qui ne l'est pas émotionnellement n'écrira pas. Les prérequis psychomoteurs doivent être intégrés pour débuter l'écriture. Mais surtout, il ne faut pas oublier le plaisir d'apprendre de l'enfant.

Mais alors, comment favoriser le développement de la motricité fine... :

Quelle bonne question ! Vers 3-4 ans, l'enfant est particulièrement attiré par les jeux symboliques (jouer à maman-papa, à la cuisine...). Habiller et déshabiller une poupée permet à l'enfant de faire travailler sa motricité fine. Mais il existe également d'autres activités que le groupe des Mésanges met en place pour développer cela.

La pâte à modeler et le découpage :

La pâte à modeler est une « activité miracle ». Non seulement, cela permet à l'enfant de travailler son imagination, mais en plus, elle fait travailler la force de ses doigts et de son poignet en étalant et tirant la pâte. Le découpage est aussi une activité qui favorise la motricité fine.

Les petits clous :

Le jeu des petits clous est une activité que les enfants aiment particulièrement. Il s'agit d'un petit support en liège dans lequel les enfants clouent des formes afin de créer un magnifique tableau. Ce jeu demande beaucoup de dextérité et permet aux enfants de libérer leurs tensions en plantant les clous.

Le transvasage et les bacs sensoriels :

Le transvasage est une activité qui fait partie intégrante des bacs sensoriels. Le but est de faire découvrir des matériaux différents, de se les approprier et de jouer avec. Il existe des bacs sensoriels avec de la mousse à raser par exemple. Aux Mésanges, nous utilisons régulièrement les bacs de matériaux réutilisables et mettons à disposition des enfants plusieurs contenants afin qu'ils puissent les tester.

Dessin et peinture :

Les activités créatrices favorisent le développement de la motricité. Nous mettons à disposition des néocolors, des crayons, des feutres et laissons l'enfant libre de dessiner ce qu'il souhaite sur sa feuille blanche. Nous mettons également à disposition des coloriages qui permettent à l'enfant d'exercer sa coordination œil-main en essayant de ne pas dépasser s'il le souhaite. La peinture est également très utilisée. Nous donnons la possibilité à l'enfant d'essayer différentes manières de peindre (avec les doigts, des éponges, etc) mais également



en changeant de support comme peindre sur du papier sulfurisé ou autre.

La cuisine :

La cuisine est un moyen merveilleux de développer la motricité fine. Utiliser un couteau pour couper des fruits, remuer la pâte d'un gâteau, utiliser une poche à douille et ensuite déguster la préparation. Quoi de mieux ! Non seulement c'est ludique et ça travaille la motricité fine, mais en plus c'est gourmand !

L'équipe des Mésanges

Nouvelles du personnel communal

Durant le troisième trimestre, des changements sont intervenus au sein du personnel communal.

Après la pause estivale, les structures de l'enfance ont accueilli sept nouveaux collaborateurs.

Florentina Brahimi, éducatrice
Céline Dorsaz, éducatrice remplaçante
Amélie Grange, éducatrice en formation
Sadije Aliu-Durakovska, auxiliaire
Samia Sultan, pré-apprentie ASE
Ludovic Compaint, stagiaire
Aleksandar Petrovic, stagiaire

Le service administratif a vu l'arrivée de **Françoise Paschoud**, responsable des ressources humaines le 15 juillet 2022 et **Amin Sulejmanoski**, apprenti employé de commerce le 1^{er} août 2022.

Enfin, **Fabrice Wehrli**, collaborateur aux travaux publics a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2022.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal !

Stéphane Fumeaux, chef de section des travaux publics, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle après 25 ans d'activité.

Nous le remercions vivement pour son engagement et lui souhaitons le meilleur pour son avenir professionnel.

Alexanne Berclaz et **Dzana Curic** ont terminé leur stage d'une année aux structures de l'enfance le 22 juillet 2022.

Margaux Léger est arrivée au terme de sa formation 31 juillet 2022 avec l'obtention du diplôme d'éducatrice de l'enfance (EDE).

Nos meilleurs vœux les accompagnent pour leur futur professionnel.

Steve Fontannaz a été nommé chef de section des travaux publics au 1^{er} octobre succédant ainsi à Stéphane Fumeaux. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.



Florentina Brahimi
éducatrice



Céline Dorsaz,
éducatrice
remplaçante



Amélie Grange,
éducatrice
en formation



Sadije Aliu-Durakovska,
auxiliaire



Samia Sultan,
pré-apprentie ASE



Ludovic Compaint,
stagiaire



Aleksandar Petrovic,
stagiaire



Françoise Paschoud,
responsable des
ressources humaines



Amin Sulejmanoski,
apprenti employé
de commerce



Fabrice Wehrli
Collaborateur aux TP



Stéphane Fumeaux



Steve Fontannaz

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz

Extrait des décisions du Conseil municipal 3^e trimestre 2022 (Séances du 09.06.2022 au 08.09.2022)

Personnel communal

- Décide d'engager Rosendo Gonzalez comme collaborateur au service des bâtiments dès le 1^{er} juin 2022.
- Décide d'engager Françoise Paschoud au poste de responsable des ressources humaines dès le 15 juillet 2022.
- Prend acte et accepte la démission de Stéphane Fumeaux, responsable de la section des travaux publics au 30 septembre 2022.
- Met au concours le poste de responsable de la section des travaux publics à 100%.
- Décide d'engager dès le 16 août 2022 pour les structures de l'enfance ; Sadije Aliu Durakovska, auxiliaire à temps partiel, Florentina Brahimi, éducatrice à 80%, Céline Dorsaz, éducatrice remplaçante à 60%.
- Nomme Steve Fontannaz au poste de responsable de la section des travaux publics et observateur en dangers naturels.
- Met au concours un poste d'horticulteur-paysagiste CFC aux travaux publics en remplacement de Steve Fontannaz.

Service technique

- Décide de commander à Realsport SA les travaux de remise en état du système d'arrosage du terrain naturel du stade Plantys.
- Attribue à Joseph Carron SA les travaux de génie civil pour la réalisation de l'écopoint de l'Industrie.
- Décide de commander à DPE le remplacement d'une sonde et sa connectique pour le bassin d'eau pluviale des CFF.
- Adjuge à Fred Thomas Sàrl les travaux pour l'appareillage de la Route de la Bourgeoisie.
- Adjuge à Charly Gaillard & Fils SA le mandat pour l'appareillage des lots 1 et 2 de la T9.
- Adjuge à Joseph Carron les travaux de génie civil du lot 1 de la T9.
- Adjuge à Moren Frères SA les travaux de génie civil du lot 2 de la T9.
- Décide de mandater le bureau Nivalp SA pour l'établissement de la notice d'impact environnemental pour l'Avenue des Vergers sud et la route de la Zone industrielle sud.
- Valide l'offre d'ARC Génie civil SA pour le projet de dépose de l'Ecole de Bresse.
- Adjuge à Transportplan SA le mandat pour l'étude trafic de l'accès sud Z1 et N9 – giratoire Manège et Vergers Sud.
- Adjuge à Schmid Severin Soehne SA les travaux pour la réfection de la Route du Rhône au sud du canal.
- Adjuge à Bativa SA les travaux de réfection du pont sur le canal Sion-Riddes.

Constructions

- Concernant l'extension du centre scolaire des Plantys, décide des adjudications suivantes :
- CFC 221 (fenêtres PVC) à L'Artisan Sàrl ; CFC 226 (isolation et crépiasse de façades) à Blanc & Duc SA ; CFC 228 (stores) à Roch Stores Sàrl ; CFC 271 (plâtrerie) à Roh & Germanier Sàrl ; CFC 274 (séparations de WC) à L'Artisan Sàrl ; CFC 281.0 (chapes) à DEC Groupe SA ; CFC 281.2 (revêtements de sol en linoléum) à Michel Taramarcz Sàrl ; CFC 281.4 (revêtement de sol en pierre) à Morard Carrelage SA ; CFC 283 (plafonds) à Roh & Germanier Sàrl ; CFC 285.1 (peinture) à Blanc & Duc SA ; CFC 287 (nettoyages) à Bonvin Nettoyages SA ; CFC 292 (sécurité du chantier) à BISA ; CFC 215 (structure de façades) à Dénériaz SA ; CFC 231 (tableaux électriques) à BMC Technique SA. Valide l'offre de déménagement de Non-Stop Déménagement Sàrl. Valide l'offre pour les travaux Assurance de construction pour la durée des travaux à l'assureur Helvetia.

- Décide de mandater Oiken pour le transfert de l'installation photovoltaïque.
- Adjuge à Realsport les travaux pour la réfection provisoire du parquet de la salle de gym du centre scolaire des Plantys suite à un dégât d'eau.
- Adjuge à Boillat & Fils SA l'offre du portail du bassin d'eau pluviale.
- Valide l'offre de Sogemat SA pour le remplacement sur une tribune télescopique de 2 rouleaux de moteurs au Centre scolaire de Bresse.
- Valide l'offre de AC/DS pour la mise en conformité du bâtiment du CMS suite au contrôle périodique.
- Valide l'offre d'Electricité Sédunoise relatif à l'installation électrique de la transformation de l'ancienne école Magnot.
- Valide l'offre du bureau de Géomètre IG Group pour les relevés des bâtiments de la commune de Vétroz.
- Valide l'offre de Jordan & Fils SA pour la fourniture de 3 armoires à rideaux pour l'ancienne école de Magnot.
- Valide l'offre de Hess & Martin Sécurité pour la fourniture d'un coffre-fort APR 46 pour l'ancienne école de Magnot.

Divers

- Valide l'offre de Dialogue Logique pour la mise en place des différents points sortis lors du rapport de Cybersafe.
- Valide l'offre assurance complémentaire à la LAA d'Helsana Assurances SA.

Sécheresse estivale

Vétroz est une commune privilégiée. Peu de villages sont au bénéfice de deux réseaux distincts pour leur adduction en eau.

D'une qualité supérieure, l'eau potable fait l'objet d'une attention particulière car avant tout c'est une denrée alimentaire. Si l'eau potable dessert l'ensemble de notre zone à bâtir, cette ressource reste cependant limitée en terme de quantité disponible. En effet, durant l'été les sources d'eau potables situées dans la vallée de Derborence se tarissent et perdent les 2/3 de leur volume de production. Ce phénomène est d'autant plus marqué lorsque les précipitations sont très faibles comme ce fut le cas cet été. La situation devient alors préoccupante car une nette proportion de cette eau est utilisée lors des arrosages conséquents à la canicule.

Pour combler ce déficit en eau potable, la Municipalité met à contribution deux puits de pompage dans la nappe. Ces installations procurent un appui ponctuel certes mais indispensable qui suffit juste à maintenir un équilibre précaire.

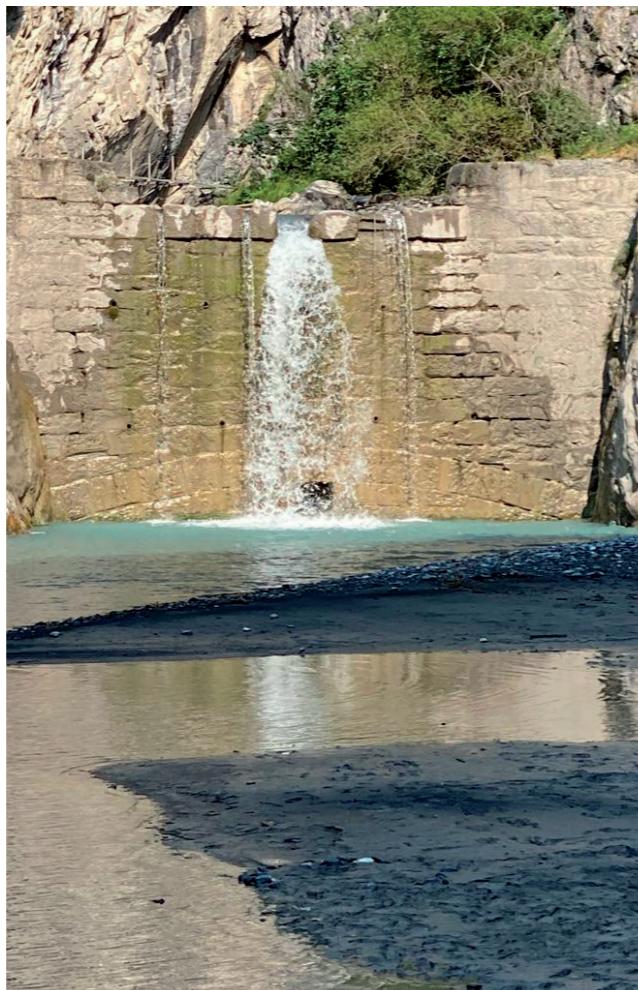
La Municipalité tient à rappeler que l'eau potable est un service de base pour la desserte des besoins domestiques en priorité (ménage, toilette, etc.). C'est pourquoi des restrictions quant aux utilisations non domestiques (arrosages, lavages, etc.) sont émises durant la période estivale.

D'une quantité supérieure, l'eau d'irrigation est pompée et provient uniquement de la Lizerne. Cet été, plusieurs coupures ont eu lieu pour les raisons suivantes :

- En cas d'orage, qu'il soit petit, gros ou important, la rivière devient chargée en sédiment (sable, limons, etc.). On l'appelle alors «chocolat». Ainsi turbide, l'eau ne peut plus être pompée sous peine de destruction des installations. Il faut compter environ un jour pour que la situation redevienne normale et redémarrer les pompages. A noter qu'il peut faire beau temps en plaine et orageux en montagne: la rivière est également turbide dans ce cas de figure.
- En cas de faibles précipitations durant plusieurs semaines, la rivière s'assèche. Le débit de la rivière est drastiquement réduit (on parle d'étiage) et tout prélèvement devient impossible. En effet, un débit résiduel minimal doit être maintenu dans les cours d'eau afin de limiter les dégâts sur la faune piscicole.

- Pour combler ce déficit en eau d'irrigation, la Municipalité fait appel à l'entreprise électrique de Lizerne & Morge SA. En raison des bons rapports entretenus, l'entreprise privée adapte généralement ses périodes de turbinage. Durant les $\frac{3}{4}$ du temps l'eau ainsi turbinée a pu être réinjectée dans notre réseau de distribution. Le turbinage répondant au principe de l'offre et de la demande en électricité, celui-ci est sporadiquement interrompu, et par conséquent la fourniture en eau d'irrigation également.

**Pour la commission des Travaux publics,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner**



Mobilité

Lors de notre dernier numéro la Municipalité dévoilait les travaux de mobilité pour relier le sud-est du village à la bretelle autoroutière.

A ce jour, les travaux du giratoire sur la bretelle d'autoroute entrepris par l'Etat du Valais ont débuté et devraient être terminés avant l'hiver. La restauration de l'ancien accès à la route des Charmilles s'effectuera en parallèle.

Les études pour la réfection de l'avenue des Vergers en zone agricole et création d'un nouveau pont sont en cours. Une procédure complexe d'enquête publique s'annonce (surfaces agricoles d'assoulement, espace réservé aux cours d'eau, maîtrise foncière, etc.) et seulement à son terme ces travaux pourront débuter.

Le développement du réseau privé de chauffage à distance a débuté. Les travaux reliant la zone industrielle (production) au sud du village à Bresse arrivent à terme. A la fin de l'automne et jusqu'au

printemps 2023 ces travaux se poursuivront sur la rue de la Fontaine et l'avenue des Vergers jusqu'à la route cantonale. La suite des travaux n'est pas encore précisément définie.

L'extension de l'école de Bresse est terminée depuis plusieurs mois. Des travaux complémentaires concernant notamment les places de pose-dépose ont été entrepris cet été. Afin de conserver la tranquillité des riverains une modification de la signalisation à la rue de la Fontaine est prévue et succédera à la mise à l'enquête publique requise.

**Pour la commission des Travaux publics,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner**





© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00
	13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
	Fermé durant les jours fériés